



**Procès-verbal**  
**de la 166<sup>ème</sup> assemblée générale**  
**de la Landi Moudon-Bercher-Mézières**  
**du mardi 4 avril 2023 à la salle de la Douane de Moudon**

Présidence : Patrick Emery, président.

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2022
4. Rapport du président
5. Rapport de gestion 2022
  - a) comptes annuels
  - b) proposition d'utilisation du bénéfice
  - c) rapport de l'organe de révision
  - d) approbation du rapport de gestion comprenant les comptes annuels 2022
  - e) approbation de la proposition d'utilisation du bénéfice 2022
  - f) décharge du Conseil d'administration
6. Elections
  - a) Organe de révision
7. Perspectives et informations
8. Divers

**1. Ouverture :**

Il est 9h40 lorsque le président Patrick Emery ouvre la 166<sup>ème</sup> assemblée générale en saluant les membres présents, les invités ainsi que les représentants de la presse. Il adresse ces remerciements à l'administration pour l'important travail comptable réalisé afin que l'assemblée générale puisse se dérouler au début avril. Il accueille ensuite les nouveaux membres de la société en les citant et relève que selon le contrôle à l'entrée, 68 sociétaires sont présents aujourd'hui.

L'ordre du jour ne suscitant aucune demande de modification, il sera suivi tel que présenté.

**2. Election des scrutateurs :**

MM. Vincent Freymond et Jean-Marc Veyre sont élus scrutateurs pour cette assemblée.

**3. Procès-verbal de la dernière assemblée :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2022 est accepté à l'unanimité.

**4. Rapport du président :**

Patrick Emery fait part de son rapport annuel :



*« Mon rapport annuel va traiter tout d'abord de thèmes globaux qui influencent incontestablement nos vies quotidiennes en tant qu'agriculteurs, que familles paysannes mais qui influent également sur la marche des affaires de notre société.*

*S'il semble que les crises et restrictions covid soient maintenant clairement derrière nous, que cette pandémie soit de plus en plus considérée comme une maladie endémique, avec laquelle nous devons nous habituer à vivre comme nous le faisons avec la grippe.*

*L'année dernière, lors de cette même assemblée, je vous parlais des défis qu'allaient générer la guerre entre la Russie et l'Ukraine dont la crainte principale était un effondrement des marchés alimentaires mondiaux, notamment les marchés des céréales et des oléagineux.*

*Avec le recul, on constate que même si le marché est tendu, nous n'avons pas eu à subir les catastrophes que nous craignons l'an passé en termes d'approvisionnement des marchés.*

*Si au mois de mai 2022, au plus fort des craintes concernant les exportations de céréales Russes et Ukrainiennes, le cours du blé tendre est monté à plus de 430 euros la tonne, nous constatons qu'aujourd'hui, celui-ci est redescendu en dessous des 300 euros la tonne, soit environs les mêmes prix que ceux pratiqués en 2021, un an avant le début de la guerre.*

*Le prix des engrais, qui a lui aussi bondit en 2022, pour atteindre des sommets et donc des ventes en net retraits et semble t'il lui aussi à la baisse, certes les prix actuels du marché mondial, que ce soit les engrais azotés ou les PK restent élevés, mais sans comparaisons avec les prix du marché de l'année passée.*

*Certains s'en souviennent peut-être, mais dans mon rapport l'an passé, j'espérais voir poindre une lueur d'espoir derrière le ciel nuageux qui pesait sur nous et sur l'économie primaire en règle générale.*

*J'avais l'espoir, sans doute un peu utopiste de voir renaître une agriculture vouée à faire ce qui est sons essence même, produire, certes de manière responsable, mais produire tout de même pour subvenir aux besoins grandissants d'une population en hausse constante.*

*Que le citoyens consommateurs reconsidère son rapport à la nourriture et que l'agriculture retrouve ses lettres de noblesses.*

*Mais voilà, ces vœux étaient sans doute trop pieux, ces désirs quelques peu puérils.*

*J'avais sans doute omis d'intégrer dans l'équation le fait que nous sommes un pays riche, et que par conséquent nous avons avant tout des problèmes de cette nature.*

*A l'heure où la plupart des pays européens rouvrent tout ou partie de leurs terres vouées à la promotion de la biodiversité pour nourrir leur population, la Suisse dans son extrême sagesse, oblige ses agriculteurs à augmenter leurs SPB en les obligeant à consacrer 3.5% de leurs terres ouvertes à ces fins.*

*En maintenant la mise sur pied de la politique agricole PA 22+ou PA 2023*

*Une politique vertueuse, qui veut faire de notre pays un exemple en la matière, et qu'importe si l'on ne produit plus assez pour nourrir même partiellement notre population, nous aurons sans doute toujours les moyens d'importer ce qui nous manque et par la force des choses d'exporter et d'aggraver la misère des pays pauvres ou en voie de développement.*

*Une politique de technocrates, d'ingénieurs et biologistes plus ou moins compétents qui veulent faire entendre leurs voix et justifier leurs salaires avec de nombreuses contradictions agronomiques à la clé.*

*Mais une certitude tout de même, cette politique va une fois encore, et contre tout ce qui nous a été promis jusqu'à présent générer une charge de travail administrative supplémentaire non négligeable.*

*Mais je reste confiant, certes pas trop envers nos autorités fédérales, mais envers nos agriculteurs, qui quelle que soit la tempête qu'ils doivent affronter, savent toujours rebondir, faire face à l'avenir avec courage et détermination. Preuve d'un secteur économique adaptatif et résilient.*

*Voilà, je pense avoir été suffisamment clair sur ma position concernant les futures adaptations dont nous allons devoir faire preuve et sur la politique agricole que l'on va nous imposer pour les années à venir.*

*Quelques mots maintenant sur notre société,*



Tout d'abord au niveau de nos magasins dont les chiffres d'affaires ont même atteint des records durant ces périodes. Magasins qui je le précise au passage si besoin sont un peu le poumon économique de nos activités.

Que ce soit également en matière de gestion RH, ou nous avons pu tout au long de ces périodes compter sur du personnel disponible et motivé qui a parfaitement rempli ses missions.

J'en profite pour remercier chaleureusement toutes les équipes, que ce soit dans les magasins, à l'agro, à l'administration ou aux centres collecteurs.

Merci à vous toutes et tous pour votre engagement auprès de notre société.

Concernant également en partie la pandémie, mais plus spécifiquement la guerre en Ukraine, il faut relever la hausse massive du prix des intrants et plus spécifiquement celle des engrais...

La conséquence directe pour notre société est naturellement des volumes en baisse par rapport aux années précédentes.

La question maintenant et de savoir si cette baisse va être en partie compensée par des ventes ultérieures, à conditions que la marchandise soit disponible bien entendu et qu'elle le soit à un prix abordable.

Nous avons encore d'autres inconnues dans ce domaine, les stocks chez les agriculteurs et dans quelle mesure ils vont les utiliser, ou encore le nombre d'entre eux qui va profiter de cette occasion pour mettre en place la mesure (utilisation efficiente de l'azote dans les grandes cultures)...

Nous verrons cela dans les prochains mois...

Au niveau des informations générales, qui se recoupent partiellement avec le point 7 de l'ordre du jour.

Sachez que nous allons cet été poser un couvert entre les 2 bâtiments existants sur le site de Mézières pour permettre le déchargement des camions sans empiéter sur la parcelle des TL comme c'est le cas actuellement.

Nous étudions également le remplacement du séparateur de Bercher qui montre des signes de fatigue.

Au niveau de la stratégie d'entreprise, nous avons eu des contacts avec diverses sociétés voisines concernant les centres collecteurs de la région pour voir s'il y a des potentiels de rationalisation dans le futur surtout dans la perspective de nouvelles constructions ou d'importantes rénovations

A l'heure actuelle, rien ne semble se profiler dans l'immédiat, mais nous restons bien entendu à l'écoute et attentifs à toutes possibilités qui pourraient apporter une plus-value à nous et bien entendu à nos sociétaires.

Pour conclure, je remercie une fois encore tout le personnel et la direction de notre entreprise pour leur professionnalisme et leur engagement, je profite également de remercier mes collègues du conseil d'administration qui sont toujours investis dans leur travail et avec qui nous pouvons avoir des discussions franches et constructives pour l'avenir de notre société.

Et je ne saurais terminer sans vous remercier vous tous pour avoir écouté ce rapport avec attention et pour votre présence aujourd'hui. »

## **5. Rapport de gestion 2021**

Le directeur Bertrand Gumy prend la parole pour présenter son rapport de gestion :

« L'année sous revue a démarré dans de très belles conditions, mais très vite le ciel s'est assombri avec le début du conflit en Ukraine, qui selon les spécialistes ne devait durer que quelques mois. A ce jour cette guerre s'enlise et comme tous les conflits armés, ils ne devraient pas exister.

Hormis l'augmentation des prix à tous niveaux, l'année agricole fut très bonne jusqu'à la fin juillet, par la suite le manque de pluie et par la même de fourrage pour le bétail, a eu de très forte répercussion, sur les récoltes de maïs et de foin.

Ce conflit, entre la Russie et l'Ukraine a provoqué un très grand chamboulement dans de très nombreux domaines dont l'Energie, les matières premières, avec une difficulté d'approvisionnement et une hausse spectaculaire des prix.

Le secteur agricole a été très touché par la hausse des prix, notamment les engrais azotés et de fond. Les prix payés pour les céréales et oléagineux seront supérieurs aux années précédentes mais pas dans la même proportion que les prix négociés sur les marchés internationaux. Il ne faut pas



oublier que nous bénéficions d'une protection à la frontière qui lisse les prix. En ce qui concerne la prise en charge des récoltes dans nos centres collecteurs, elle s'est déroulée dans des conditions optimales, du jamais vu en 15 ans d'activité. Pour la première année, nous avons aussi pu faire bénéficier nos agricultrices et agriculteurs des nouvelles technologies de traitements ciblés avec les machines Ecorobotix et Crop zone. Killian Jaunin se tient volontiers à votre disposition, pour toutes questions techniques. La réservation peut se faire directement en ligne sur notre site internet.

Pour le commerce de l'énergie, l'année s'est très bien déroulée et les ventes ont bien progressé, seule ombre au tableau, la mise en place d'une nouvelle station d'essence à l'ouest de Moudon par un concurrent qui fait une forte pression sur les prix locaux.

Dans le commerce de détail, l'approvisionnement à lui aussi été bouleversé et la disponibilité des marchandises posait de nombreux problèmes. Les prix ont aussi subi une augmentation. D'autre part, le rachat des coop bâti centre par Jumbo, renforce considérablement la concurrence dans le Bricolaisir. Mais notre belle image de marque nous permet de tirer notre épingle du jeu.

Il va sans dire que votre coopérative fera tout son possible pour continuer d'obtenir vos intrants afin de répondre aux besoins des agricultrices et agriculteurs dont la mission est de garantir l'alimentation du peuple Suisse et je vous remercie de votre confiance »

#### **a) comptes annuels:**

« Passons maintenant à l'analyse de l'exercice sous revue ainsi qu'aux comptes de PP et du bilan au 31 décembre 2022 qui ont été remis avec la convocation à notre assemblée générale.

Les recettes totales se sont élevées à Fr. 35'469'579 c'est à dire Fr. 5'367'047 de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 17.8% par rapport à l'année 2021, notamment dû à une hausse générale des prix et l'augmentations des ventes dans le secteur Carburant station essence ainsi qu'une belle récolte céréalière

Analysons maintenant la composition du chiffre d'affaires :

- Commerce intrant agricole (17%) (Four. Engrais Phyto semences)
- Les produits du sol (3 %) (pdt)
- Ventes stations Agrola (21%)
- Commerce de diesel (4%) (diesel domicile, mazout de chauffage)
- Commerce de céréales (23%)
- Magasins Landi (27%)
- Prestations de service (2%)

Passons au commerce de céréales avec la répartition des kilos réceptionnés, céréales et des oléagineux. Tonnage pour 2022, 12'989'867 kg, soit une augmentation 1'657'035 kg par rapport à 2021. Soit près de 14% de plus que l'année précédente.

Vente des aliments fourrager. Avec un chiffre d'affaires de CHF 2'443'701 en augmentation de 9.5 % par rapport à 2021 et une augmentation 94 tonnes par rapport à 2021. Ceci principalement dû à la mauvaise qualité des fourrages grossiers de la récolte 2021 et le manque en été 2022

En ce qui concerne les engrais par rapport à 2021 nous avons une diminution de 24 % du tonnage vendu, notamment dans les engrais azotés et de fond. Le chiffre d'affaires, par contre a bondit de 22.7 % notamment dû à l'augmentation folle du prix.

Les ventes en chiffre d'affaires 2022 de semences et plants sont en léger recul de 1.5% et de 4.9 % en quantité.

Nous terminons ce secteur par les produits de protection des plantes dont le chiffre d'affaires 2022 a diminué de 5.5 %, principalement par la diminution des besoins et mode de culture.

En ce qui concerne le secteur agricole global, je tiens à souligner le fait que les prix des intrants ont été maintenu voire augmenté, hormis les engrais qui ont subi une augmentation de prix totalement folle. Heureusement que grâce à l'excellent travail de négociation effectué par le groupe Fenaco Landi auprès des firmes nous avons toujours été en mesure de fournir tous les intrants. Ceci tout au bénéfice de nos clients.

Passons au commerce de combustible. Pour les stations-services, nous avons eu une augmentation de 11.4% par rapport à l'année 2021 des ventes en litres et aussi une augmentation du chiffre d'affaires de 38% compte tenu de la hausse des prix. Pour le mazout de chauffage et pellets en



comparaison à 2021 une diminution de 25.7% en litres et une augmentation de 26% du chiffre d'affaires dû à la hausse des prix.

Magasins Landi de Moudon, Mézières et Bercher.

En 2022 nous bénéficions d'une augmentation des ventes de 0.6% avec un chiffre d'affaires total de CHF 9'778'998 et ceci principalement dû à la confiance et la fidélisation de nos clients en nos produits.

Comparons-les % par magasin pour 2022 :

Moudon +0.1% CA de 4'358 mio

Mézières +2.7% CA de 3'060 mio

Bercher -0.8 % CA de 2.359 mio

Je tiens à relever que nous avons passé le cap des 3 millions de chiffre d'affaires sur le site de Mézières.

Nous visualisons maintenant les prestations et recette diverses. Ce groupe dont le chiffre d'affaires, 885'783 est en diminution de 2.2%, Notamment dû aux prestations des centres collecteurs, séchage notamment et diminution des taxes de réception.

Voici schématiquement l'évolution de notre chiffre d'affaires total depuis les 20 dernières années. La marge brute s'élève à 4'349'522 soit 2.5 % de plus que l'année précédente. Analysons l'évolution de la marge brute de l'entreprise sur ces 10 dernières années. Comme on le constate le % de la marge est inférieur de 2 % par rapport à l'année précédente, elle atteint 12%. Notamment par la baisse de la marge sur les carburants dans la zone de Moudon et Mézières, la remise de 2 ct à nos membres sur le prix de l'essence ainsi que la baisse des taxes de réception auprès de nos centres collecteurs, tout au bénéfice de nos producteurs.

Je passe maintenant à l'analyse du bilan au 31 décembre 2022 dont le détail vous a été transmis avec la convocation de cette assemblée générale. »

En ce qui concerne le secteur agricole global, je tiens à souligner le fait que les prix des intrants ont Moudon, la remise de 2 ct à nos membres sur le prix de l'essence et aussi par le fait que la distribution des intérêts et de la ristourne sur l'exercice 2019 a été directement porté en charge de l'exercice 2020 sans utiliser la réserve effectuée à cet effet.

Je passe maintenant à l'analyse du bilan au 31 décembre 2021 dont le détail vous a été transmis avec la convocation de cette assemblée générale. »

#### **b) Proposition d'utilisation du bénéfice**

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration et la direction de la Landi Moudon-Bercher-Mézières, après consultation de la fiduciaire, proposent d'utiliser le bénéfice 2022 de la façon suivante : distribuer un intérêt sur parts sociales de 1%, allouer une ristourne de 2% sur le chiffre d'affaires agricole 2022 et attribuer Fr. 280'000.- aux réserves libres.

#### **c) Rapport de l'organe de révision**

Mme Crystel Mira de Landi Fiduciaire présente le rapport de l'organe de révision qui confirme que les comptes présentés sont complets et intègres.

#### **d) Approbation du rapport de gestion comprenant les comptes annuels 2022**

Le président ouvre la discussion sur le rapport de gestion ainsi que les comptes 2022. Aucune question n'est posée et les comptes sont ainsi acceptés à l'unanimité lors du vote qui s'en suit.



**e) Approbation de la proposition d'utilisation du bénéfice 2022**

La proposition d'utilisation du bénéfice proposée ne suscite aucune question et est également acceptée à l'unanimité.

**f) Décharge du Conseil d'administration**

L'assemblée accorde également à l'unanimité décharge au Conseil d'administration.

**6. Elections**

**a) Organe de révision**

La fiduciaire BDO SA est réélue en tant qu'organe de révision et ceci toujours en collaboration avec Landi Fiduciaire.

**7. Perspectives et informations**

Bertrand Gummy reprend la parole pour donner quelques informations sur les projets en cours au sein de notre Landi :

- En vue de participer à l'effort de durabilité, et gagner en autonomie, nous analysons la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment du site de la Landi de Moudon. Après une première analyse, nous pourrions produire environ 300'000 KWh par année, avec une consommation propre de 100'000 KWh annuelle et revente de 200'000 KWh. Le Conseil d'administration attend encore différentes offres et modélisations avant de prendre une décision.
- Dans le même ordre d'idée, et afin de répondre à la demande croissante de véhicules électriques et ou hybrides, nous analysons aussi la possibilité de poser des bornes de charge lente ou rapide sur nos trois sites.
- La construction du couvert sur le site de Mézières entre l'ancien centre collecteur et le dépôt Agro débutera dans le courant du second semestre 2023. Ceci permettra de décharger les camions à l'abri, augmenter le stockage extérieur sous toit et d'accroître la sécurité pour l'exécution des travaux de logistique. Compte tenu de l'augmentation des prix des matériaux de construction, les travaux ont été repoussés par rapport au planning initial. Entre-temps, nous avons trouvé de nouveaux fournisseurs dont les coûts ont permis de se rapprocher du budget de base.
- En vue de conserver des installations de réception moderne et efficaces, nous aimerions investir dans le remplacement du gros séparateur (100 t/heure) sur le site de Bercher. Nous sommes au début des analyses de faisabilité, notamment au niveau de la mise en place, car une ouverture dans la façade du centre collecteur devrait être envisagée afin de passer la nouvelle machine.

Bertrand Gummy présente ensuite l'équipe de direction et les différents responsables. Il salue et remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Landi, soit 32 EPT, pour leur travail. Il félicite également les quatre apprentis gestionnaire de commerce de détail qui ont obtenu leur CFC au terme de leur formation en juin 2022. Il s'agit de Mme Mélanie Jolliet, Messieurs Samuel Oliveira, Joann Patrao et Julien Berset. Deux jubilaires sont à relever cette année : le directeur Bertrand Gummy pour 15 ans d'activité et Jessica Oliveira Bastos du magasin Landi de Moudon pour 5 ans.

Le directeur termine en relevant les bonnes relations entretenues avec les fournisseurs et partenaires, notamment Fenaco et l'ASS. Il remercie encore l'ensemble du personnel, le Conseil d'administration, les clients des différents sites et finalement les membres de la coopérative pour leur confiance.



## **8. Divers**

Mme Magadis Richardet souhaite quelques précisions sur le projet d'installation photovoltaïque et sur les bornes de recharge électrique. Bertrand Gumy répond qu'une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup> pourrait être installée sur le toit du site du magasin de Moudon mais pas sur le centre collecteur. Il confirme qu'un tiers de l'électricité produite pourrait être autoconsommée et que le solde serait revendu via le réseau. S'agissant des bornes de recharge, seules celles à charge lente pourraient être alimentées par les panneaux solaires, les bornes rapides nécessitant de grosses quantités d'électricité en peu de temps.

M. Christian Ramuz fait part de son inquiétude quant à la rentabilité de la production de pommes de terre aujourd'hui et à l'avenir. Il relève également la complexité des décomptes établis lors de livraisons et souhaiterait avoir la position de Fenaco sur ces deux points.

La parole est donnée à Mme Geneviève Gassmann, cheffe de la région suisse romande de Fenaco. Elle apporte les salutations de Fenaco en relevant que notre coopérative se réunit pour la 166<sup>ème</sup> fois en assemblée générale. Elle souligne que, malgré la forte augmentation des coûts, Fenaco a choisi d'assurer la disponibilité des intrants pour ses membres et a ainsi assumé son rôle de coopérative. Concernant l'avenir de la production de pommes de terre, Fenaco croît encore en cette culture vu les investissements récents effectués principalement chez Frigemo à Cressier mais aussi à Bercher. Quant aux décomptes...

Personne ne demandant la parole, le président clôt l'assemblée à 10h40 et passe la parole à Nicolas Bellon pour sa présentation sur l'actualité phytosanitaire.

Moudon, le 4 avril 2023

Le Président :

Patrick Emery

Le Secrétaire :

Alexandre Gavillet